

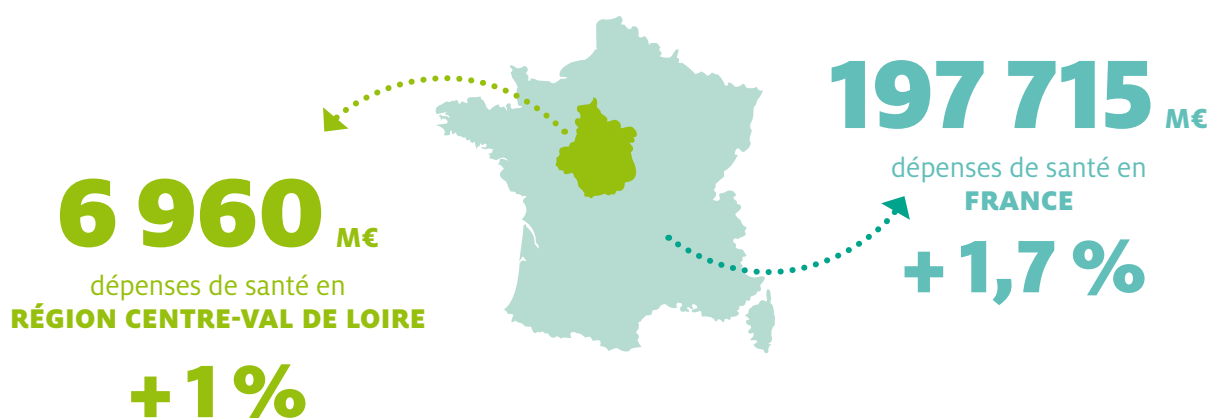


CHIFFRES CLÉS 2015

DES DÉPENSES DE SANTÉ



L'état financier présente les dépenses par destination et leur évolution. C'est un état statistique qui produit, à un moment donné, une image de la région. **Versión complète à télécharger.**



Les dépenses sont répertoriées selon la vision "production ou offre de soins", et non "consommation de soins". Il s'agit donc :

- des dépenses liées aux soins dispensés dans les établissements de la région,
- des dépenses liées aux prescriptions ou soins délivrés par les professionnels de santé de la région.



4 %
=

**PART DE LA POPULATION
HABITANT EN RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE
PAR RAPPORT À
LA POPULATION
NATIONALE**



3,5 %
=

**PART DES DÉPENSES
DE SANTÉ EN RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE
PAR RAPPORT
AUX DÉPENSES
NATIONALES**



ONDAM

Rappel des taux d'évolution de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie 2015 :

ONDAM total	2,1 %
Soins de ville	2,2 %
Hospitalier	2,0 %
Médico-social	2,2 %
FIR	2,1 %
Autres prises en charge	5,2 %

Qui couvre les dépenses en région Centre-Val de Loire ?



ASSURANCE MALADIE

12,4 % : la Caisse nationale de solidarité et de l'autonomie (CNSA), dont principalement des dépenses déléguées par l'Assurance maladie.

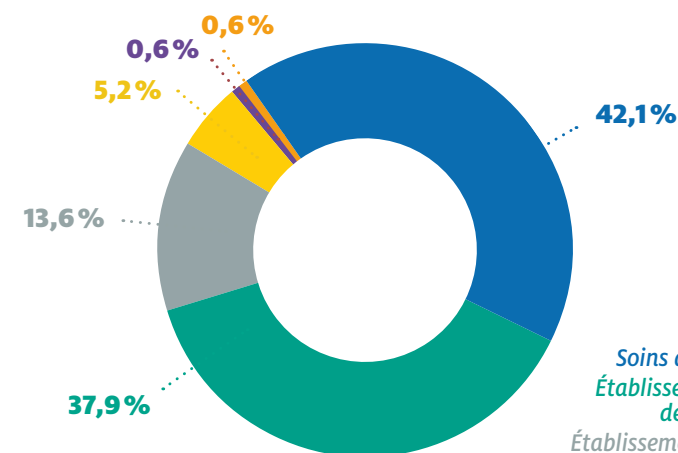
1,6 % : le Fonds d'intervention régional (FIR) composé de dépenses déléguées par l'Assurance maladie, la CNSA et l'État.

1,4 % : l'État.

Comment sont utilisées les dépenses

en région Centre-Val de Loire ?

POIDS DES DÉPENSES 2015 EN FONCTION DES DESTINATAIRES



Les dépenses de santé prises en charge par les assurés, les mutuelles complémentaires ou assurances privées ne sont pas comptabilisées.

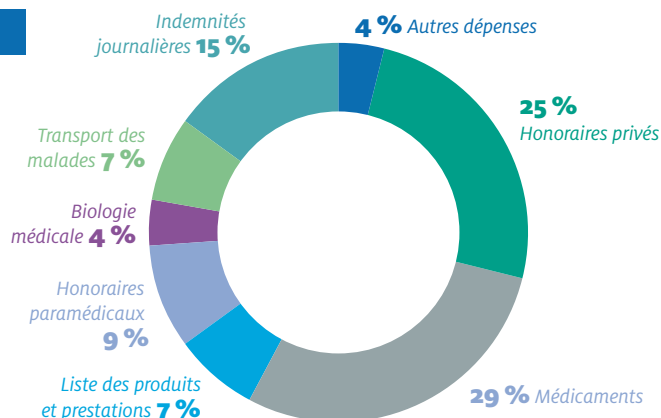
Soins de ville
Établissements de santé
Établissements et services médico-sociaux
Autres prestations
Autres dépenses sanitaires
Santé publique

Zoom sur ... LES DÉPENSES DE SANTÉ

SOINS DE VILLE

2 931 M€

+ 0,7%
3,5%



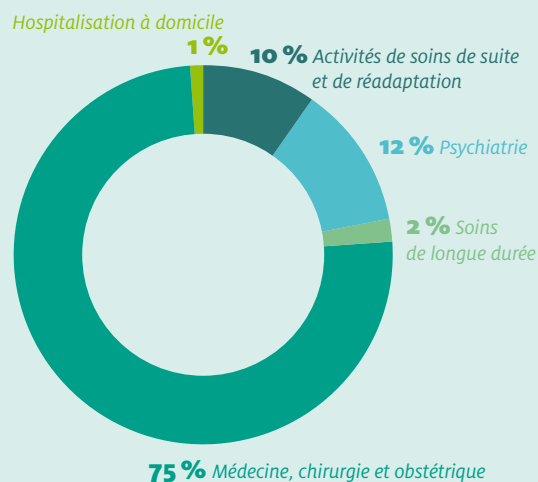
Évolution stable des dépenses de soins de ville

- Remboursements de médicaments délivrés en officine
- Honoraires des médecins généralistes
- Honoraires des médecins spécialistes, dentistes, sages-femmes, auxiliaires médicaux et frais de transport

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

2 635 M€

+ 1,3%
3,4%



Évolution modérée des dépenses des établissements de santé

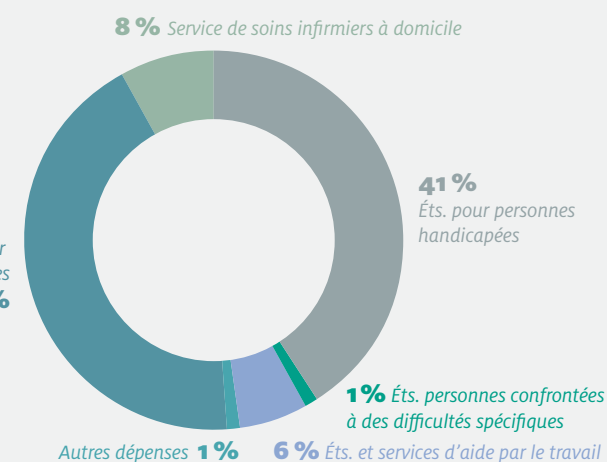
- Activité de consultations et actes externes des principaux centres hospitaliers,
- activité de dialyse du secteur privé,
- nombre de passages aux urgences.
- Dépenses de soins de suite et réadaptation et de psychiatrie
- Dépenses d'hospitalisation à domicile

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

944 M€

+ 1,1%
4,4%

Éts. pour personnes âgées
43 %



Évolution modérée des dépenses des établissements et services pour personnes âgées (+ 2,1 %) et pour personnes handicapées (+ 0,3 %)

Les moyens continuent d'être affectés de la manière suivante :

- personnes âgées, financement et installation de places, en EHPAD, de places de répit et places de SSIAD. Poursuite de la médicalisation en EHPAD,

- personnes handicapées, financement et installation de places :

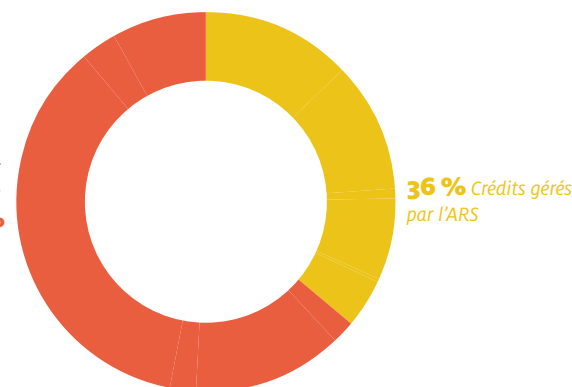
- enfance : en SESSAD, IME, unité d'enseignement en maternelle et établissement expérimental pour les enfants autistes,
- adulte : en FAM, SAMSAH, SSIAD et MAS.

SANTÉ PUBLIQUE & ENVIRONNEMENTALE

40 M€

5,8%

Crédits gérés par l'Assurance maladie
64 %



Les crédits gérés directement par l'AM sont stables.

Les crédits gérés par l'ARS, intégrés au FIR, sont en hausse : + 3 %.

AUTRES PRESTATIONS

366 M€

- 0,2%
3,4%

- Pensions d'invalidité
- Capital/Rentes Accident de travail et maladies professionnelles
- Capital décès

AUTRES DÉPENSES SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIALES

44 M€

- 10,7%
2,4%